

Appel d'offres
pour une recherche portant sur

Les trajectoires de réussite scolaire et sociale chez les jeunes mères

menée en concertation avec

le ministère de l'Éducation
le ministère de la Santé et des Services sociaux
et
le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Avis à la communauté scientifique

Vous êtes invités à répondre à cet appel d'offres dont l'objectif est de développer de nouvelles connaissances sur les conditions susceptibles de favoriser la persévérance et la réussite scolaire et sociale des jeunes mères (moins de 20 ans).

**Lettre d'intention : 2 juin 2004 à 14 h
Devis de recherche : 29 septembre 2004 à 16 h**

Contexte	p. 2
Besoins de recherche	p. 3
Conditions de la demande de subvention	p. 4
Lettre d'intention : contenu et critères d'évaluation	p. 4
Devis de recherche : contenu et critères d'évaluation	p. 5
Date du concours et période de la subvention	p. 6
Renseignements	p. 6
Annexe	p. 7

Le Fonds de recherche sur la société et la culture et ses partenaires vous invitent à répondre à cet appel d'offres dont l'objectif est de développer des connaissances sur les stratégies et les trajectoires que les jeunes mères empruntent afin de persévérer et réussir leur formation scolaire. Sur le plan des retombées, les résultats de ces recherches devraient permettre aux décideurs et intervenants d'en connaître un peu plus sur les besoins spécifiques de ces jeunes femmes et de mettre en place des mesures et des services adaptés qui prennent en compte la réalité et les besoins de celles-ci, lorsqu'elles manifestent le désir de poursuivre leurs études.

CONTEXTE

Dans son mandat, le ministère de l'Éducation du Québec a une obligation d'offrir les services de scolarisation au secteur des jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans. De plus, il lui incombe de favoriser la persévérance à l'école de tous ceux et celles qui souhaitent faire des études¹. Cette responsabilité prend tout son sens dans un contexte socioéconomique où le fait de détenir un premier diplôme d'études secondaires permet, à tout le moins, de minimiser les risques de s'inscrire dans une spirale de pauvreté en augmentant les chances de s'intégrer sur le marché du travail ou de poursuivre des études. La situation des jeunes femmes qui deviennent mères avant la vingtaine interpelle non seulement ces mandats dévolus au système éducatif mais plusieurs autres secteurs d'intervention. À partir du moment où elles acceptent de poursuivre leur grossesse et dans leur situation de mère par la suite, les jeunes mères doivent faire face à de nombreux obstacles si elles souhaitent persévérer dans leur cheminement scolaire (Charbonneau, 2003). Il y aurait lieu d'améliorer la convergence du soutien

¹ La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et son plan d'action mettent de l'avant diverses mesures visant à adapter les services d'éducation des adultes pour certains groupes de la population. Ainsi, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille offriront une formation et des services adaptés aux jeunes mères désirant continuer ou reprendre leurs études secondaires. Des services adaptés aux besoins des jeunes mères sont également offerts dans le cadre de la formation générale des jeunes.

social, du secours économique et des possibilités de cheminement éducatif de cette population de jeunes mères, souvent monoparentales. Le partenariat de cet appel d'offres est une occasion de faire converger ces différents secteurs d'intervention.

Au Québec en 2001, elles sont autour de 9 400 parmi les moins de 20 ans à devenir enceintes, soit près de 2% des filles de moins de 18 ans et près de 7% des filles de 18-19 ans (ISQ, 2003). Sur les 3 075 enfants qui naissent de ces grossesses, environ le quart ont une maman de moins de 18 ans. Comme l'indique Charbonneau (2003) dans son étude sur les histoires de maternité précoce, il se peut que plusieurs de ces grossesses soient un choix de vie effectué par ces femmes. Toutefois, il apparaît que nombre de ces nouvelles familles seront monoparentales et dépendantes, pendant un certain temps du moins, de la sécurité du revenu et que plusieurs ne retourneront jamais sur les bancs de l'école. Il est difficile d'évaluer l'ampleur des coûts sociaux et économiques engendrés par cette situation autant pour la jeune femme, son enfant que son entourage. Les milieux d'intervention qui travaillent auprès de ces femmes ont une préoccupation commune : s'assurer qu'elles sont dans les meilleures conditions pour être autonome, prendre en charge leur famille et se donner des outils pour l'avenir. Or, l'une des clés pour accéder à cette autonomie, dans l'environnement socioéconomique actuel, est l'obtention d'une qualification professionnelle ou à tout le moins d'un premier diplôme d'études. C'est la préoccupation que partagent les partenaires qui collaborent à cette action concertée.

BESOINS DE RECHERCHE

Quelques recherches ont déjà été menées sur la situation des mères adolescentes, sur le réseau social, sur l'organisation des services. Il manque un maillon important dans les connaissances du cheminement de ces jeunes femmes : Quelles sont les stratégies développées et les trajectoires poursuivies par les jeunes mères qui poursuivent leurs études? Une recherche doctorale récente, basée sur une approche phénoménologique, a été effectuée auprès de cinq jeunes filles enceintes (Lapchuk, 2003). De cette recherche se dégagent quelques facteurs susceptibles de favoriser la persévérance scolaire dont la motivation (pour offrir les meilleures conditions à son enfant en poursuivant les études), le soutien de l'organisation scolaire, la concertation des services et le soutien de la famille. Puisque cette étude traite principalement des facteurs de persévérance pendant la grossesse, on peut se demander si ces facteurs de persévérance sont les mêmes après la naissance de l'enfant. Par ailleurs, jusqu'où le fait de persévérer durant la grossesse est-il un indicateur de la persévérance après la naissance de l'enfant? Il serait intéressant, à partir de ces prémisses, d'aller un peu plus à fond dans cette question, en élargissant le bassin de personnes touchées afin de tenir compte de la diversité de situations, avant, pendant et après la grossesse, pouvant être vécues par les jeunes mères dont la poursuite ou non des études, la disponibilité ou non de services éducatifs et de services spécialisés et la proximité de ceux-ci, les différences régionales, etc.

La recherche devrait permettre de répondre à un ensemble de préoccupations, notamment : Quelles sont les conditions personnelles, sociales, financières, matérielles, scolaires dans lesquelles ces jeunes filles, une fois devenues mères, se trouvent ? De quel réseau familial, social, scolaire, sanitaire bénéficient-elles ? Quelles trajectoires ont-elles empruntées depuis leur grossesse ? Quels services les ont le mieux desservies, s'il y en a eu ? Qui les a informées ? Y a-t-il eu des personnes significatives dans leur parcours de femmes enceintes et de jeunes mères ? Quelle évaluation font-elles de ce qui a bien fonctionné ou non ? Quelles sont les motivations qui les incitent à poursuivre les études ? etc.

Les trois types de résultats attendus qui font référence aux populations cibles des jeunes mères à l'ordre d'enseignement secondaire (formation générale des jeunes, formation professionnelle ou formation générale des adultes) et à l'ordre d'enseignement collégial (formation pré-universitaire et formation technique) dans un établissement du réseau public de l'éducation, sont les suivants :

- Être en mesure de comparer les parcours et les cheminements éducatifs des jeunes mères qui persistent dans un cursus scolaire de celles qui ne le font pas et de celles qui ont cheminé jusqu'à l'obtention d'un diplôme, afin d'identifier des pistes d'intervention plus adaptées à leur situation particulière;
- Identifier des conditions favorisantes de la poursuite des études pour ces jeunes femmes, en tenant compte des différences dans la disponibilité et la proximité de diverses formes de soutien et de services spécialisés ou adaptés;
- Cerner les besoins et l'adéquation des services perçus par ces jeunes femmes à l'égard des services offerts (services d'enseignement, services complémentaires, transport, services de garde, services de soutien, etc.), en particulier pour celles qui poursuivent leurs études. Il serait intéressant de tenir compte de l'ensemble des services destinés à ces jeunes mères, dont le Programme de soutien aux jeunes parents (PSJP).

Les chercheurs sont encouragés à s'associer à des milieux partenaires pour favoriser le déroulement de la recherche et les retombées de celles-ci.

CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Le projet, d'une durée de 3 ans, devrait commencer le 1^{er} janvier 2005. Le montant maximal prévu pour cette subvention est de 172 500\$. La subvention devra être utilisée pour le financement de dépenses courantes reliées directement à la réalisation du projet de recherche. Les dépenses admissibles de même que les conditions d'admissibilité sont celles consignées dans *Les règles générales communes des Fonds de recherche du Québec* disponibles dans le site du Fonds (www.fqrsq.gouv.qc.ca).

Le chercheur ou la chercheuse qui recevra un financement dans le cadre de cette action concertée devra participer à différentes activités de suivi pour mettre à profit l'évolution de ses travaux et les résultats de sa recherche auprès des partenaires de l'action concertée.

LA LETTRE D'INTENTION : CONTENU ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les personnes intéressées doivent **obligatoirement** remplir le formulaire de lettre d'intention dans le site Internet du Fonds Société et culture (www.fqrsq.gouv.qc.ca). À cette étape, seul le *curriculum vitae* du chercheur ou de la chercheuse principal(e) est demandé. Il doit être rempli sur le formulaire prévu à cet effet dans le site Internet (cv canadien).

Un comité, formé des partenaires de l'action concertée, évalue la pertinence des propositions soumises et de leurs retombées par rapport aux besoins et objectifs de l'appel d'offres. Il peut aussi faire des recommandations aux chercheurs et chercheuses sur des pistes leur permettant de répondre de façon plus pertinente aux attentes. Il fait ses recommandations au Fonds qui invite ceux et celles qui ont été retenus à présenter une demande de subvention. L'évaluation de la lettre d'intention est assortie d'un seuil de passage de 70%.

Les critères d'évaluation de la pertinence sont les suivants :

- **Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins exprimés dans l'appel d'offres** (60 points);

Indicateurs

Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel d'offres;
Réponse du projet aux besoins inscrits dans l'appel d'offres;

- **Qualité du transfert des connaissances prévu et nature des retombées anticipées** (30 points);

Indicateurs

Applicabilité des résultats attendus;
Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application des politiques et programmes publics et l'avancement des connaissances;
Ampleur et qualité du plan de transfert des connaissances.

- **Lien avec des partenaires du milieu** (10 points).

Indicateur

Implication et degré de collaboration des partenaires, potentiels utilisateurs des résultats de la recherche.

Les recommandations du comité d'évaluation des lettres d'intention sont transmises au comité d'évaluation scientifique. Les chercheurs et chercheuses ont donc tout avantage à tenir compte des commentaires et suggestions faits à cette étape.

LE DEVIS DE RECHERCHE : CONTENU ET ÉVALUATION

Les équipes dont la lettre d'intention sera retenue seront invitées à produire un devis de recherche. Le dossier de la demande est complété de façon électronique dans le site Internet du Fonds (www.fqjsc.gouv.qc.ca) sur le formulaire prévu pour les *Actions concertées*. Les curriculum vitæ de l'ensemble des chercheurs de l'équipe doivent être joints à la demande électronique. Le formulaire est disponible dans le site Internet du Fonds.

Les pièces suivantes sont à transmettre par courrier:

- Le *certificat d'éthique*, s'il y a lieu. Cette pièce n'est pas exigée au moment de la demande mais le versement de la subvention sera conditionnel à son dépôt.
- Les *lettres d'autorisation* nécessaires à la réalisation du projet, si nécessaire.

Un comité de pairs procédera à l'évaluation scientifique des propositions et recommandera au Fonds et à ses partenaires les devis à retenir.

Les critères d'évaluation des devis sont les suivants :

- **Qualité scientifique du devis proposé** (60 points)

Indicateurs

Qualité de la perspective théorique;
Participation à l'innovation et à l'avancement des connaissances;
Adéquation des choix méthodologiques aux objectifs de la démarche,
Pertinence scientifique de la démarche ;

Rigueur et justification des prévisions budgétaires, précision et réalisme du calendrier.

- **Qualité de l'équipe de recherche (25 points);**

Indicateurs

Compétence des chercheurs au regard du projet proposé;

Qualité et volume des productions scientifiques et des différentes sources de revenus obtenues pour la recherche;

Formation d'étudiants et d'experts dans le domaine et leur intégration aux activités de recherche.

- **Retombées anticipées (15 points).**

Indicateurs

Impact potentiel du projet par rapport aux objectifs de l'appel d'offres;

Stratégies retenues pour le transfert et l'appropriation des connaissances;

Qualité de l'implication des milieux partenaires;

Importance des retombées attendues pour la société.

DATES DU CONCOURS ET PÉRIODE DE SUBVENTION

Le formulaire de **lettre d'intention**, rempli dans le site Internet du Fonds, doit être transmis au plus tard le **MERCREDI 2 JUIN 2004** à 14 heures. Les pièces à joindre, si nécessaire, sont attendues pour la même date. Le cachet de la poste ou un reçu d'une messagerie en font foi.

Le formulaire pour le **devis de recherche**, rempli dans le site Internet du Fonds, doit être transmis au plus tard le **MERCREDI 29 SEPTEMBRE** à 16 heures. Les pièces à joindre, si nécessaire, sont attendues pour la même date. Le cachet de la poste ou un reçu d'une messagerie en font foi.

Le début des projets est prévu pour le **1^{er} JANVIER 2005**.

RENSEIGNEMENTS

L'adresse pour le dépôt des pièces à joindre à la demande et qui ne peuvent être acheminées sous format électronique :

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Projet : Les trajectoires de réussite scolaire et sociale chez les mères adolescentes

140, Grande-Allée Est, bureau 470, Québec (Québec), G1R 5M8

Pour information s'adresser à

Nathalie Roy,

Gestionnaire des actions concertées

Téléphone : (418) 643-7582 poste 3138

Courriel : nathalie.roy@fqrsc.gouv.qc.ca

Annexe

Quelques références bibliographiques

Charbonneau, Johanne (2003). *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*. Québec. Les Presses de l'Université Laval. 4^e trimestre. (plusieurs autres références dans ce livre)

Côté, J. (1997). «La maternité comme une voie de passage. Des adolescentes gaspésiennes entrent dans la vie adulte», dans J.Alary et L.S.Ethier (dir). *Comprendre la famille. Actes du 3^e symposium québécois de la recherche sur la famille*. Trois-Rivières. P.U.Q. 33-44.

Daguerre A., C. Nativel (2003). «Voyage au pays des maternités précoces. Un indicateur de la désinsertion sociale.» *Le Monde diplomatique*, Décembre. Pp 28-30

Descarries, Francine et C.Corbeil (2002). (Dir.) *Espaces et temps de la maternité*. Montréal. Éditions du Remue-Ménage.

Gaudet S. et J. Charbonneau (2000). «Les mères adolescentes : comment se bricolent-elles un avenir ? » dans M.Simard et J.Alary (dir) *Comprendre la famille. Actes du 5^e symposium québécois de la recherche sur la famille*. Trois-Rivières. P.U.Q. 183-196.

Institut de la statistique du Québec (2003). Calculs : Unité d'études et d'analyse, Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'innovation, MSSS, juin.

Lapchuk, Carmen (2003). *La persistance scolaire chez les adolescentes enceintes de 14 à 17 ans*. Thèse de doctorat . Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal. Thèse soutenue le 12 mars 2003. Directrice de thèse : Marie-Lise Brunel.

Roy, Sylvie et Diane Charest (2002)a. *Organisation des services éducatifs offerts aux jeunes filles enceintes et aux mères adolescentes. Résultat d'une étude sur les services offerts dans le réseau scolaire*. Québec. Ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et de l'évaluation et Coordination à la condition féminine. http://www.meq.gouv.qc.ca/cond%2Dfem/publications/org_servedu.pdf

Roy, Sylvie et Diane Charest (2002)b. *Jeunes filles enceintes et mères adolescentes. Un portrait statistique*. Québec. Ministère de l'Éducation, Direction de la recherche et de l'évaluation et Coordination à la condition féminine. http://www.meq.gouv.qc.ca/cond%2Dfem/publications/enceinte_ado_stat.pdf

Gouvernement du Québec (1998). *Un nourrisson et de l'ambition. La scolarisation des mères adolescentes, défi et nécessité*. Québec. Ministère de l'Éducation, <http://www.meq.gouv.qc.ca/cond-fem/pdf/nourris-f.pdf>